

qu'il apprendra avec le temps. J'espère aussi qu'une des premières choses qu'il apprendra c'est que l'industrie de la pêche à la morue doit connaître la prospérité que lui et moi souhaitons, et je reconnais qu'il la souhaite lui aussi. Si nous voulons y parvenir, il nous faudra travailler de concert pour en faire une industrie canadienne homogène. Le ministère des Pêcheries s'y efforce depuis des années et ses efforts ne se démentiront pas, j'en suis sûr, sous la direction du nouveau ministre.

M. Crouse: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

L'hon. M. Pickersgill: Bien sûr.

M. Crouse: N'est-il pas d'avis que l'emplacement de cette usine présente l'avantage d'encourager les investigateurs scientifiques et les hommes de science à s'installer dans cette région pour y poursuivre des recherches sérieuses? A son avis, n'est-ce pas le meilleur emplacement pour cette usine?

L'hon. M. Pickersgill: L'honorable député s'attend, je présume, que je réponde que ma circonscription est si éloignée que ce n'est pas un endroit à recommander, mais je ne suis pas de son avis. Il n'y a pas d'endroit au Canada que je préfère à Bonavista-Twillingate, à n'importe quelle partie de Bonavista-Twillingate.

Une voix: Et Ottawa?

L'hon. M. Nowlan: Vous aurez bientôt l'occasion de prouver cette déclaration.

M. le président: A l'ordre! Étant donné qu'il est une heure, je quitte le fauteuil.

(La séance, suspendue à une heure, est reprise à deux heures et demie.)

Reprise de la séance

L'hon. M. Pickersgill: Au moment où la séance a été suspendue à une heure, monsieur le président, j'étais en train de parler de l'usine expérimentale de poisson salé à Valleyfield (Terre-Neuve). L'honorable député de Queens-Lunenburg m'ayant demandé si j'estimais que l'endroit était bien choisi pour une usine, je lui ai répondu qu'il ne s'attendait, certes, pas que je lui dise que l'endroit ne convenait pas, comme je ne m'attendrais pas d'ailleurs qu'il dise qu'une institution établie dans sa circonscription serait mal située. Comme je suis sûr que d'autres que les résidents de ma circonscription pourraient penser que la réponse n'est pas concluante, je vais essayer de donner une autre réponse plus objective.

[L'hon. M. Pickersgill.]

L'usine de Valleyfield, que je connais bien parce que j'étais membre du gouvernement lorsqu'on a décidé de l'ériger, n'a pas pour objet, comme l'a donné à entendre l'honorable député de Queens-Lunenburg, de faire concurrence aux entreprises commerciales. Elle est destinée à mettre à l'essai de nouvelles méthodes de fumage et d'apprêtage de la morue, ainsi que d'emballage et de préparation pour les marchés en vue d'élargir le marché canadien du poisson. On voit tout de suite pourquoi on l'a installée à Terre-Neuve. Terre-Neuve est le plus important producteur de morue du Canada. Une grande quantité de morue est préparée dans la circonscription de l'honorable député, comme il le sait, depuis que le gouvernement précédent a modifié les règlements pour permettre aux préparateurs de la Nouvelle-Écosse d'acheter leur poisson salé en vrac à Terre-Neuve. Cette modification a profité aux deux provinces. Le gouvernement de l'époque a pensé qu'une station expérimentale de ce genre devait se trouver là où est le poisson. Je suis sûr que le ministre des Pêcheries est aussi de cet avis. L'important, quand il s'agit de poisson, je ne l'apprends certes pas à l'honorable député qui a suivi cette industrie de plus près que moi depuis des années, c'est de lui conserver sa fraîcheur et de le préparer aussitôt que possible.

Il est vrai cependant qu'au moment où cette usine a été établie à Valleyfield, la rive nord de la baie de Bonavista était relativement inaccessible, faute de routes. Je suis heureux de dire que le gouvernement provincial fait beaucoup pour améliorer la situation et, si tout va bien, à la fin de la prochaine saison, une route mènera à Valleyfield. A coup sûr, le programme d'aménagement routier serait accéléré à Terre-Neuve si le gouvernement fédéral se décidait à verser aux provinces de l'Atlantique, durant la présente année financière, les subventions dont il parle.

Je veux soumettre au ministre des Pêcheries une proposition que j'ai déjà faite aux marchands, mais dont la réalisation leur est peut-être assez difficile. La plupart d'entre eux n'ont guère d'excédents de capitaux. Nous devrions exploiter un nouveau marché intérieur pour le poisson salé. Au cours des trois années où j'ai été ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, quelque 75,000 Italiens sont venus s'établir en notre pays. Ce chiffre correspond à peu près au nombre d'immigrants des quelques années précédentes. Dans leur pays ces gens consommaient, depuis de longues années, de la morue salée de Terre-Neuve, de la morue salée du Canada. La plupart d'entre eux vivent dans une région